



Déclaration UE de conformité

Je soussigné, « **Pétrimaux** » « **Patrice** », agissant en qualité de « **Directeur** » pour le compte de la société « **MPglass** » dont le siège social est situé à « **20 rue Berjon - 69009 Lyon** », déclare :

Le (s) produit(s) « **Miroir LED PORTLAND référence:**

0367 PORTLAND 50 / M4022-5070

0368 PORTLAND 60 / M4022-6070

0370 PORTLAND 80 / M4022-8070

0371 PORTLAND 90 / M4022-9070

0383 PORTLAND 100 / M4022-10070

0384 PORTLAND 120 / M4022-12070»

- est conforme aux exigences de (des) directive(s)
 - "Basse Tension" 2014/35/UE
 - "Compatibilité Electromagnétique" 2014/30/UE
 - "RoHS" 2011/65/UE

- que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur
 - NF EN 60598-1 2015 _ Luminaires - Partie 1 : exigences générales et essais
 - NF EN 60598-2-1 Juin 1991_ Luminaires - Deuxième partie : règles particulières - Section un - Luminaires fixes à usage général.
 - NF EN 62493 2015_ Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
 - NF EN 62471 Décembre 2008_ Sécurité photo biologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
 - NF EN 62031/A2 Juin 2015_ Modules de DEL pour éclairage général - Spécifications de sécurité
 - NF EN 55015: Mars 2014 + A1 2015_ Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
 - NF EN 61000-3-2 Novembre 2014_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
 - NF EN 61000-3-3 Mars 2014_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
 - NF EN 61547 Novembre 2009_ Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.
 - NF EN 62321 Juin 2009_ Produits électrotechniques - Détermination des niveaux en six substances réglementées (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, diphényles polybromés, diphényléthères polybromés)

Le produit n'a pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans les certificats mentionnés ci-après :

N/Ref du certificat	Référence MP Glass du produit	Référence Usine du produit mentionnée dans le certificat	Laboratoire émetteur	Date d'émission du certificat
SHBST1712 984730001Y SR-2	0367 0368 0370 0371 0383 0384	M4022-5070 M4022-6070 M4022-8070 M4022-9070 M4022-10070 M4022-12070	BST	11 12 17
SHBST1712 984730002Y SC-2	0367 0368 0370 0371 0383 0384	M4022-5070 M4022-6070 M4022-8070 M4022-9070 M4022-10070 M4022-12070	BST	11 12 17
SHBST1712 984730001Y EC-1	0367 0368 0370 0371 0383 0384	M4022-5070 M4022-6070 M4022-8070 M4022-9070 M4022-10070 M4022-12070	BST	05 12 17
SHBST1712 984730001Y RC-4	0367 0368 0370 0371 0383 0384	M4022-5070 M4022-6070 M4022-8070 M4022-9070 M4022-10070 M4022-12070	BST	12 09 17

Fait à Lyon , le 06 05 2018

Le Directeur : Pétrimaux Patrice ,

« Signature »



 MP Glass - SAS au capital de 75.000 €
 20 rue Berjon - 69009 Lyon
 Tel : 04 72 18 75 60
 Fax : 04 72 18 75 65
 contact@mpglass.fr
MPglass

RCS Lyon : 519 598 817 00012
N° TVA : FR 61 519 598 817